# ****PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 »****

# Compte-rendu de la 6ème séance du Comité de Pilotage du 13/02/2025

Rédaction : Jacques Bergeret, délégué CNAHES Grand Est et à ce titre secrétaire de l’AREHSS, coordonnateur de l’ensemble des manifestations.

Diffusion 25/02/25

Sur = 29 membres :

**Présents** (15) : **Moussa Aridja** (Cnahes), **Jacques Bergeret** (Cnahes & Arehss), **Thibaut Besozzi** (IRTS de Lorraine), **Samuel Fargette** (CAF 88 et Union des Familles Laïques - UFAL), **Patrick Heidmann** (Président du Régime Local d’assurance maladie d’Alsace Moselle), **Jean-Paul Lacresse** (Président UDAF de Meurthe-et-Moselle), **Somhack Limphakdy** (Association pour une SS de l’alimentation Alsace), **Henri Molon** (Arehss), **Jean Pierrel** (membre du bureau de la coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité), **Denis Poisson** (Citoyenneté Active Lorraine), **Maxime Scaduto** (Association pour une SS de l’alimentation Alsace), **Françoise Seirolle** (CGT), **Jean-Marie Spaeth** (CFDT), **Thierry Tauran** (Université de Lorraine, Institut François Gény), **Jean-Marie Villela**, (Cnahes, Arehss et Université de Lorraine).

**Excusés** (7) : **Bernard Balzani** (Université de Lorraine) en déplacement (problème de réseau), **Franck Briey** (DG Adapeim), **Alain Caps** (CHRSS Alsace-Moselle), **Estelle Grandpoirier** (Réseau FOREAS et Forum IRTS de Lorraine), **Kristel Meiffret-Delsanto** (Institut François Gény-Université de Lorraine), **Étienne Thévenin** (Arehss, Université de Lorraine), **Claudie Trecziack** (Association Marche et Rêve de Joeuf) (problème de réseau)

**Absents** (7) : **François Audigier** (Université de Lorraine), **Luc Chervy** (Président CAF du Haut-Rhin), **Bernard Friot** (Institut Européen du Salariat), **Gilles Grouvel** (Directeur CPAM de l’Aube), **Jean-Paul Higelé** (Université de Lorraine), **Yassine Ouazene** (UTT Troyes), **Pascal Raggi** (Université de Lorraine).

**Ordre du jour :**

1. Accueil éventuel de personnes arrivant pour la 1ère fois et retours possibles sur le c.r. de la séance précédente.
2. S’il y a lieu : informations nationales.
3. Point par Jean-Marie Villela, trésorier du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », sur les démarches réalisées et/ou en cours de demandes de subvention.
4. Premières programmations labellisées et point sur les évènements en préparation par les représentants de chaque Groupe Projet Territorial (GPT) avec chaque fois la mise à jour de la fiche descriptive correspondante indiquant les aides en nature et les coûts prévisionnels[[1]](#footnote-1).
5. La communication globale du Projet Grand Est et les déclinaisons locales à démultiplier. \* *Ce point sera finalement traité au fil de la réunion*.

## 1 – Introduction

Jacques Bergeret – qui anime la réunion – fait un rapide retour sur l’état des diverses petites, moyennes et grandes manifestations candidates au label « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », en préparation sur les territoires de la région et le début des programmations.

Jacques Bergeret : je confirme que chaque réunion du comité de pilotage ne dure qu’une heure c’est pourquoi nous allons commencer à traiter notre ordre du jour sans attendre ceux qui arriveront en retard. Normalement, ceux qui arrivent pour la première fois ont la parole en début de séance, mais personne parmi les premiers présents n’est dans ce cas, cela pourra se faire lorsque ce se sera possible.

### Retour sur le compte-rendu de la séance précédente.

Aucune remarque n’est parvenue à ce sujet.

## II – Informations nationales.

Jacques Bergeret : je dois dire que je n’ai aucune information nationale à vous communiquer. Les courriers au directeur de l’École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S) n’ont toujours pas de réponse. Je finis par ne plus en attendre. Nous n’avons rien reçu de la part de l’URCAM par rapport à la désignation d’un coordonnateur régional réputé faciliter la coordination des actions de ce 80ème anniversaire de la SS. De ce fait, on s’en passe et on avance !

Jean-Marie Spaeth : quelle est la demande précise pour l’EN3S ? Éventuellement, je peux interpeller le directeur puisque j’ai été moi-même pendant 17 ans président de l’EN3S. Alors, je veux bien lui faire un SMS.

Jacques Bergeret : c’est lui qui préside le comité de pilotage national, lequel a mis en avant l’idée qu’il fallait que les OSS organisent quelque chose en interne pour leur propre personnel mais de prévoir aussi quelque chose dirigé vers le grand public. C’est là que nous venons avec des propositions qui cherchent à s’articuler et se coordonner avec ce que peuvent prévoir les OSS. Mais cela s’avère difficile dans la région Grand Est avec l’absence de répondant de la plupart des OSS, mais cependant en positif je souligne que la jonction qui s’est très bien faite avec la CARSAT Alsace-Moselle pour le colloque de Strasbourg et que c’est le cas aussi avec la CPAM de l’Aube pour le colloque de Troyes qui est piloté par le directeur lui-même. Les choses sont en train de s’organiser avec la CPAM de Meurthe-et-Moselle pour la soirée débat du 6 mai prochain à partir de la projection du film « La Sociale » au Caméo de Nancy, manifestation organisée et pilotée par Estelle Grandpoirier au titre de Forum IRTS de Lorraine. Les agents de la CPAM 54 devraient assister à cette soirée et nous pouvons compter sur la CPAM pour contribuer au débat public à l’issue de la projection. Enfin, je n’oublie pas que nous avons parmi nous, s’impliquant dans la démarche collective, le président du Régime local Alsace-Moselle[[2]](#footnote-2) et le président de la CAF de Meurthe-et-Moselle

Par contre, alors qu’on s’était déplacé à Mulhouse avec Alain Caps et Jean-Marie Villela pour rencontrer le président et la direction et qu’en apparence il y avait non seulement accord mais un certain enthousiasme de la part du président de la CAF du Haut-Rhin, l’élan initial n’a pas été suivi d’effet. Les relances n’ont donné lieu à aucune réponse et nous n’avons donc pas d’explication à cette panne à l’allumage.

Mais, pour répondre plus précisément à ta question concernant l’EN3S, nous avions dit, voilà ce que nous faisons ; Est-ce qu’on peut compter sur l’appui de l’EN3S dans l’intérêt de pouvoir associer les enseignants et les étudiants à ce que nous faisons. Donc, il y aurait pu y avoir une discussion. Mais faute de discussion pour le moment, comme entre temps on a bien avancé, je ne suis pas inquiet, on voit qu’on a la possibilité de faire sans l’EN3S.

Somhack Limphakdy**:** je rencontre mardi soir de la semaine prochaine des gens du *think tank* de l’EN3S qui regroupe des anciens de l’école. Je peux peut-être leur en parler à ce moment-là, quitte à les mettre en lien avec vous ensuite ?

Jacques Bergeret : chaque fois qu’on peut établir des jonctions, c’est intéressant de le faire.

Somhack Limphakdy : mais ce n’est plus l’école elle-même, c’est vraiment des anciens de l’EN3S.

Jacques Bergeret : parmi les anciens, il y en a dans le Grand Est, c’est ceux-là qu’il faut sensibiliser.

Jean-Marie Spaeth : tous les directeurs sont des anciens de l’EN3S !

Jacques Bergeret : comme prévu à notre ordre du jour, je donne la parole à Jean-Marie Villela qui a accepté d’être le trésorier du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 » pour aborder les questions économiques et plus particulièrement pour faire un point sur les démarches réalisés et/ou en cours de demandes de subvention.

## III – Point par Jean-Marie Villela, trésorier du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », sur les démarches réalisées et/ou en cours de demandes de subvention.

Jean-Marie Villela : on essaie pour ce grand projet régional d’obtenir des subventions. On a ciblé trois possibilités, ce qui conduit à la préparation de trois dossiers de demande de subvention :

1. Auprès du *Fonds de développement de la vie associative*, piloté par le ministère de la santé et de la jeunesse, etc. (les noms changent tout le temps !) ; cette demande effectuée par rapport à l’ensemble de ce qui se déroule dans la région, car nous sommes multi territoires, est partie. On a demandé 9.500,00 €. Pourquoi une somme aussi importante ? Je ne rentre pas dans le détail, mais on prend en compte l’ensemble des manifestations qui se déroulent dans la région ; et on sait qu’on va avoir pas mal de frais de déplacement à gérer, ce qui ne semble pas être le cas pour les aspects matériels qui devraient relever essentiellement de prestations en nature qui sont également comptabilisées dans la demande de subvention. Mais on peut aussi avoir des locations ici ou là. Alors, j’en profite pour le dire aux membres du Comité de Pilotage, dans l’hypothèse où vous seriez amenés, dans le cadre des débats qui se situeront par exemple à Joeuf, en fonction des subventions qui pourront nous être allouées, il sera possible de dégréver pour tout ou partie des frais avec les subventions.
2. Auprès du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, car on a pas mal de choses qui se font dans le département, en particulier sur Nancy et Joeuf. Et là on a demandé pour le projet 2.500,00 €.
3. Auprès du Conseil de la Région Grand Est, sur la rubrique du fonctionnement associatif et de leurs projets ; et sur une catégorie patrimoniale « gestion du patrimoine intellectuel » au titre du travail que nous menons pour les 80 ans de la Sécurité Sociale ; c’est aussi conserver et transmettre un patrimoine immatériel important qui est celui de la solidarité. La demande est en cours de finalisation et la somme demandée n’est pas encore arrêtée, mais on espère bien obtenir une aide de la Région.

Sachez qu’on précède et qu’on accompagne ces demandes par divers contacts personnalisés. On peut espérer récolter, non pas l’ensemble des sommes demandées, mais au moins une partie. Une fois qu’on disposera des subventions, on verra comment équilibrer les coûts engagés au travers de ce grand projet, et on pilotera cela en fonction de la réalité des projets mis en place.

Je termine sur un autre point : Dans les demandes de subvention qu’on a présentées, on a essayé de valoriser le temps bénévole. Beaucoup d’entre vous connaissent le secteur associatif où on a la possibilité de valoriser le temps de bénévolat, surtout quand on peut le flécher sur des activités précises. C’est pourquoi j’ai ouvert une comptabilité analytique rudimentaire mais suffisante pour permettre d’enregistrer et valoriser les heures passées, et j’ai le plaisir de vous annoncer que les heures que vous passez dans ce Comité de Pilotage font partie des heures comptabilisées au titre des contributions bénévoles du Projet Grand Est. On valorise cela à un taux équivalent à un SMIG chargé. Cela ne rentre pas dans le budget en tant que tel, mais cela permet de justifier des sous que l’on demande.

***\* Attention à bien conserver les justificatifs des dépenses, à nous faire part de l’évaluation des prestations en nature et à comptabiliser les temps de bénévolat.***

Denis Poisson : je suis aussi dans les demandes de subvention pour Citoyenneté Active Lorraine et je me suis laissé dire qu’au niveau du Conseil Départemental le budget ne serait voté qu’au mois de mars et que de ce fait les appels à candidater pour les subventions ne sont pas ouvertes pour l’instant et on risque d’avoir à attendre pour avoir un retour de cette instance.

Jean-Marie Villela : oui et il en est de même pour la plate-forme du Conseil Régional qui ne devrait pas être ouvert avant le début du mois de mars, pour les mêmes raisons nécessitant de savoir ce qu’ils pourront faire dans une période où les temps sont durs pour les collectivités territoriales.

## IV - Premières programmations labellisées et point sur les évènements en préparation par les représentants de chaque Groupe Projet Territorial (GPT).

Jacques Bergeret *(\* partage d’écran)* présente les modifications introduites dans l’espace numérique dédié à l’ensemble du Projet en donnant la parole ou en commentant chaque manifestation lorsque le responsable du Groupe Projet Territorial est absent.

Jacques Bergeret : sur le site cnahes.org, quand vous arrivez sur les pages régionales, vous pourrez constater que j’ai modifié l’ordonnancement en faisant apparaître sous les boutons bleus thématiques, dans la rubrique les actualités du CNAHES Grand Est, les deux premières manifestations labellisées au titre du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », et effectivement programmées par Forum IRTS de Lorraine à Metz et Nancy. J’ai également modifié les pages accessibles par le bouton bleu « Protection Sociale : la SS a 80 ans en 2025, une institution en devenir ! », d’une part en modifiant le texte de présentation, car celui initial n’était plus approprié, d’autre part, grâce au trésorier du Projet Jean-Marie Villela, en introduisant la possibilité pour celles et ceux qui visitent le site d’apporter un soutien financier en faisant un don en ligne.

Jean-Marie Villela : n’hésitez pas !

Jacques Bergeret : par le bouton *Comité de Pilotage*, vous avez toujours la composition actualisée des participants et le calendrier inchangé des réunions, la prochaine étant le **jeudi 13 mars** ; ainsi que l’ensemble des compte-rendu des réunions téléchargeable, avec maintenant la possibilité de revenir facilement à la page précédente.

Par contre une nouvelle page est maintenant opérationnelle intitulée : *Manifestations labellisées « Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 »*. C’est à partir de cette page en partage d’écran que nous allons faire le point.

Et comme le dernier point de notre ordre du jour porte sur la communication, je l’aborde dès à présent en insistant pour que vous mettiez en avant chaque fois le logo « Manifestation labellisée Grand Est » que je peux vous envoyer sur demande.

|  |  |
| --- | --- |
| Vous pouvez constater que j’ai un peu transformé le document de communication du catalogue semestriel de Forum IRTS de Lorraine en ajoutant le logo de labellisation. |  |

Sachez que je répercute la communication sur les réseaux sociaux par Facebook et Linkedin.

Reprenons le fil à partir de chaque territoire.

## ****Alsace :****

#### ****Strasbourg :**** un ****colloque universitaire ouvert au grand public****, piloté par Alain Caps, programmé le ****mercredi 21 mai 2025**** à l’Amphithéâtre de l’Architrave de la CARSAT Alsace-Moselle.

Alain Caps, excusé pour notre réunion de ce soir, me confirme que les choses prennent forme pour le colloque lui-même, avec le concours de Mme Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, doyenne de la fac de Droit de Strasbourg et présidente du Comité Scientifique du Comité d’Histoire de la SS Alsace-Moselle, de la manière suivante :

Ouverture du colloque :

* **Isabelle Lustig**, Directrice de la CARSAT ;
* **Alain Caps**, Président du Comité qui, dans son propos, parlera de la dynamique régionale collective dans laquelle nous sommes ;
* **Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu**, Professeur à l'Université de Strasbourg et Présidente du conseil scientifique de l’ARHSS Alsace-Moselle.

Interventions (sachant que les choses ne sont pas figées et qu’en particulier les titres des interventions peuvent encore changer) :

* **Linxin He** (Professeur à l'Université de Strasbourg) interviendra sur : *"Les vertus du pluralisme. À propos de la dynamique de la solidarité locale face au droit commun".*
* **Norbert Olszak** (Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sur : *« La protection sociale dans la formation dispensée à la Faculté ».*
* **Francesco De Palma** (Maître de conférences à l'Université de Strasbourg), interviendra sur : *« Protection sociale et économie en Alsace-Moselle ».*
* **Antoine Philippon** (Maitre de conférences contractuel à l'Université de Strasbourg) interviendra sur : *"La protection sociale des transfrontaliers européens : quelle articulation entre droit local et droit de l'Union européenne ?".*
* **Jean-Marie Spaeth** (Président honoraire de la caisse nationale d’assurance vieillesse (CNAV), maladie (CNAM) et de l'EN3S) interviendra sur : *« Les faits marquants de 80 ans de transformations de la sécurité sociale ».*

Propos conclusifs :

* **Alain Monpeurt**, Président de la CARSAT Alsace-Moselle.

#### Ce colloque pourrait être accompagné d’une exposition sur les créations et la destination des établissements de santé créés à Strasbourg en réponse aux épidémies d’après-guerre (mais rien de confirmé à ce jour).

#### ****Mulhouse**** ****à l’automne 2025**** : un ****événement ouvert au grand public****, piloté par Somhack Limphakdy au titre de l’Association de la Sécurité Alimentaire Alsace-Moselle, visant à ouvrir des perspectives pour étendre la Sécurité sociale (SS de l’alimentation / SS environnemental), en référence à l’article 51 du code de la Sécurité sociale sur les expérimentations et posant les questions de gouvernance, sachant qu’à ce sujet le Régime local Alsace-Moselle peut être inspirant.

\* En fin de réunion, Somhack Limphakdy explique que l’évènement en soirée de Mulhouse sera dupliqué le lendemain soir à Strasbourg : donc 2 manifestations.

## ****Champagne-Ardenne :****

#### ****Troyes**** : un ****colloque d’une journée, ouvert au grand public,**** piloté par la CPAM de l’Aube et mené en collaboration avec l’UTT de Troyes aborderait notamment la modernisation et l’informatisation de la Sécurité Sociale.

Les choses repartent bien, après une phase où Gilles Grouvel était plutôt dans l’attente des consignes nationales adressées à l’ensemble des organismes de SS. Sachez que le 22 janvier on a eu un échange conséquent en visioconférence entre Gilles Grouvel, directeur de la CPAM de l’Aube, Henri Molon et moi-même, mais sans Yassine Ouazene, Maître de conférence de l’UTT de Troyes avec lequel nous souhaiterions échanger aussi. J’aurai bien aimé que ce soir, l’un ou l’autre soit présent et j’avais questionné l’UTT pour savoir si l’Université se positionnait seulement pour une coopération matérielle concernant la fourniture de l’amphi et du matériel audio-visuel ou si elle intervenait sur les questions de fond, ce qui pour nous a beaucoup de sens de la part d’une école d’ingénieurs et au regard des questions relatives à la modernisation de la SS depuis 1945. Yassine Ouazene m’a rassuré en me disant que l’UTT entendait contribuer non seulement aux questions d’intendance, mais bien sur les questions de fond.

Ce qui se profile au travers de l’échange que nous avons eu le 22 janvier avec Gilles Grouvel se décline de la façon suivante *(\* A ce stade, rien n’est encore figé et les choses peuvent encore changer)* :

Ouverture du colloque :

* **Gilles Grouvel et les représentants des collectivités locales** (donc : François Baroin, Maire de Troyes et Philippe Pichery, Président du département de l’Aube) ;

Interventions (sachant que les choses ne sont pas figées et qu’en particulier les titres peuvent encore changer) :

* **les grandes évolutions de la Sécurité Sociale et les enjeux d'avenir**;
* **l'historique de la Sécurité Sociale dans l'Aube** (sollicitation des Archives départementales) ;
* **la sécurité sociale française vue de la Belgique voisine** (par un intervenant Belge) ;
* **l'informatisation de la sécurité sociale :** 
  + **témoignages d’agents de la Sécurité Sociale** qui ont vécu la progressive informatisation de la sécurité sociale ;
  + **les enjeux de la cybersécurité et la Sécurité Sociale** (contribution de l’UTT de Troyes qui est une école d'ingénieurs qui a des compétences informatiques et technologiques) : sollicitation de M. Reza El Galai, responsable de la formation en cybersécurité.
* **Focus sur quelques personnalités** en raison de leur action pour la Sécurité Sociale : Pierre Laroque, Ambroise Croizat, Simone Veil.

Propos conclusifs : (à déterminer).

## ****Lorraine :****

#### ****Metz**** : une ****conférence gesticulée**** « Danse macabre. Et si on rattachait les pompes funèbres à la Sécurité Sociale ? » le ****22 mars 2025 à l’Espace Étap’Habitat**** 2 rue Georges Ducrocq (entrée gratuite). Manifestation pilotée par Loïc Millot au titre de FORUM IRTS de Lorraine (site de Ban-St.-Martin/Metz), concernant la prise en charge des obsèques par la SS [[1]](https://0ABD08BE-C0DF-4306-8A4C-1E5D826D1379" \l "_ftn1) et les questions de la marchandisation de la mort.

#### [[1]](https://0ABD08BE-C0DF-4306-8A4C-1E5D826D1379#_ftnref1) Les frais funéraires peuvent être pris en charge par la caisse d'assurance maladie du défunt, s'il décède des conséquences d'un accident de travail ou maladie professionnelle, que le décès intervienne immédiatement ou non, à condition que le lien de causalité soit établi. Les frais funéraires de la victime décédée sont actuellement pris en charge par la Caisse primaire d’assurance maladie (CPAM) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA), dans la limite de 1.963 €.

****

Jacques Bergeret : un covoiturage sera organisé au départ de Nancy (RV 17h 11 rue d’Auxonne). Mais ce serait bien que chaque fois que possible, les membres du Comité de Pilotage puissent s’organiser pour participer aux évènements mis en place par les uns et les autres.

#### ****Nancy**** : un ****colloque universitaire, ouvert à tous****, prévu sur 1 jour et demi les ****27 et 28 novembre**** ****2025**** à la faculté de Droit (ou à l’IAE Nancy). Manifestation pilotée par Kristel Meiffret-Delsanto au titre de l’Institut François Gény de la faculté de Droit et soutenu par la Maison des Sciences Sociales et des Humanités Lorraine.

Jacques Bergeret : le Groupe Projet Territorial de préparation de ce colloque, piloté par Kristel Meiffret-Delsanto qui s’excuse de ne pas être là ce soir, s’est réuni le 11/02/25 pendant près de 2h sans Thierry Tauran qui faisait cours. Ce qui se profile prend bonne tournure avec une prise de risque sur le plan économique en portant la durée sur un jour et demi. Une première dotation allouée par le laboratoire François Gény doit impérativement être complétée. *L’AREHSS Lorraine Champagne Ardenne* de son côté devrait participer modestement, mais décider d’un apport lors de son prochain conseil d’administration, sous réserve de l’accord du Président Henri Molon et du trésorier Jean-Marie Villela ici présents, lequel a développé tout à l’heure les efforts qu’il mène pour obtenir des aides auprès de divers organismes. Par ailleurs, une aide ciblée a également été sollicitée pour ce colloque auprès de l’Association d’Étude de l’Histoire de la SS nationale (AEHSS). Dans mon idée, les questions d’argent ne devraient pas trop nous freiner par rapport à l’ensemble des initiatives prises dans le cadre du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », ce qui nous oblige à trouver les moyens de leur solvabilité. Nous avons déjà un certain nombre d’intervenants qui ont donné leur accord et d’autres qui sont pressentis sous réserve de leur disponibilité aux dates fixées des 27 et 28 novembre. Si Bernard Friot était là, je lui aurais demandé de se joindre pour la table ronde conclusive au regard de sujets qu’il maitrise parfaitement ; je lui en ferais la demande par ailleurs. Il est encore nécessaire de bien établir les contenus et leur agencement sur les trois demi-journées prévues. Je propose qu’on passe aux autres manifestions et si on a du temps j’apporterai des détails sur ce qui se profile, sinon j’en ferai part dans le compte-rendu de la présente séance.

*\* ndr. C’est le cas. Voici donc les thèmes évoqués qui doivent encore faire l’objet d’arbitrages en fonction du temps disponible et des réponses des intervenants sollicités.*

Ouverture du colloque :

* s/ réserve avec : Le directeur du laboratoire François Gény / Le Doyen de la Faculté de Droit / Kristel Meiffret-Delsanto / Le Maire de Nancy, Président de la Métropole du Grand Nancy / Le Président de la Région Grand Est.

Interventions :

Les thèmes suivants, abordés par différents intervenants, seront organisées en 3 séquences d’une ½ journée chacune : la Sécurité Sociale de 45 à nos jours / les mutations intervenues / les mutations prévisibles et les projections pour l’avenir.

* Introduction généraliste sur le contexte historique et politique de l’époque de création de la SS, ou comment on en est arrivé à créer la SS.
* Rappel des ambitions des ordonnances de 1945.
* L’élaboration du Droit de la Sécurité Sociale
* La modification de la gouvernance et des relations avec l’État.
* La fiscalisation des ressources.
* Le couple sécurité sociale/protection sociale complémentaire : une relation en vase communiquant
* Les initiatives régionales qui étaient possibles pendant plusieurs décennies, dans le cadre notamment des caisses régionales.
* Les changements dans la société et les nouveaux défis qui annoncent la nécessité d’évolution des institutions y répondent plus ou moins rapidement et de manière plus ou moins pertinente.
* Les mutations de l'accès aux prestations sociales - Les questions d'universalité, de simplification des démarches.
* Les relations entre la sécurité sociale et la sécurité sociale complémentaire. Quelle articulation dans les mutations ?
* L'indemnisation des accidents du travail.
* La coloration répressive de la SS – La lutte contre la fraude.
* La question du verdissement de la sécurité sociale.
* Le fonctionnement de la sécurité sociale à l'heure de l'intelligence artificielle – Quel avenir pour le couple travail et SS ?
* L’évolution des régimes spéciaux.
* La redéfinition possible des périmètres de la sécurité sociale et ses implications (En rapport avec les formes d’assistance, dont l’aide sociale, les aspirations à la Sécurité sociale de l’alimentation et la sécurité environnementale).
* L'évolution des régimes spéciaux.
* Les relations entre la sécurité sociale et la sécurité sociale complémentaire. Quelle articulation dans les mutations ?

Table ronde conclusive : quelle place pour la solidarité face à une montée de l'individualisme ? (un historien / un économiste / un sociologue / un philosophe

Propos conclusifs : (à déterminer).

La soirée débat au cinéma Caméo de Nancy est confirmée et son annonce publiée.

#### ****Nancy**** : une ****soirée ciné-débat**** à partir du film documentaire « La Sociale » de Gilles Perret, au Cinéma Caméo le ****6 mai 2025 à 20h.****Manifestation pilotée par Estelle Grandpoirier au titre de FORUM IRTS de Lorraine (site de Nancy).



Mais un élément nouveau bienvenu est intervenu, le Cinéma Caméo faisant part à Forum IRTS de Lorraine qu’il est sollicité par un représentant de la CPAM de Meurthe-et-Moselle pour organiser la même chose en faisant en sorte que les agents de la CPAM 54 puissent y assister. Le Caméo faisant savoir que c’est déjà programmé le 6 mai a suggéré une entente en mettant en relation, Estelle Grandpoirier de Forum IRTS de Lorraine (excusée ce soir), et par voie de conséquence moi-même, avec le représentant de cet organisme avec lequel j’ai eu un premier entretien téléphonique qui sera suivi d’une prochaine réunion. J’ai pu lui expliquer les difficultés rencontrées depuis le début de 2024 par des trois associations d’histoire porteuses du Projet Grand Est, pour obtenir le soutien des Organismes de SS de la région, mais qu’il n’était pas trop tard pour rallier les soutiens, y compris financiers !

Dans l’immédiat, je puis déjà vous dire qu’avec enthousiasme, on s’achemine vers une extension partenariale pour assurer ensemble une belle soirée à Nancy, avec non seulement la présence de nombreux agents de la Caisse Primaire à côté d’étudiants de l’IRTS de Lorraine et du grand public qui voudra bien se déplacer, le débat étant coanimé avec la CPAM 54.

*\* ndr. Ce point est confirmé suite à l’entretien que j’ai eu le 20/02/25 pendant ¾ d’heure avec M. Antoine Gardavaud, sous-directeur à la régulation et à la relation avec les acteurs en santé (DRRAS).*

*L’ouverture de ce partenariat avec la CPAM 54 est susceptible de s’étendre à l’autre soirée débat prévue début octobre à Joeuf et plus largement un soutien à l’ensemble du Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025.*

#### ****Joeuf**** : une ****soirée ciné-débat**** à partir du film documentaire « La Sociale » de Gilles Perret, en préparation, au Cinéma Casino (début octobre, mais date à déterminer). Manifestation au titre du « Pays Haut » pilotée par Claudie TRECZIACK au titre de l’association « Marche et Rêve » (Festival des rencontres sociales qui s’intéresse au patrimoine ouvrier) et de la ville de JOEUF dont le maire Alain Corzani est également Vice-Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

*\* ndr. Claudie TRECZIACK avait bien prévu de ses joindre à nous en visioconférence, mais il m’a fait savoir que cela a été techniquement impossible de là où il était. Nous travaillons donc ensemble pour préparer cet évènement de Joeuf.*

#### ****Verdun :**** une ****manifestation grand public**** pilotée par Franck Briey qui pourrait porter sur les thèmes : « Sécurité Sociale et la Famille » et « Sécurité Sociale et Handicap ». Elle devrait avoir lieu au ****Centre de la Paix de Verdun**** en partenariat avec le Cercle Condorcet de la Meuse.

Franck Briey qui pilote du projet est excusé en cette période de congés scolaires qui empêche plusieurs personnes d’être présentes ce soir. Il m’a fait part de l’évolution de la préparation pour un évènement initialement prévu sur une demi-journée mais qui porterait maintenant sur une journée, donc un colloque qu’il souhaite organiser avec un partenariat local comportant :

* la CAF de la Meuse (le contact est en cours d’être pris avec le conseil d’administration),
* le Cercle Condorcet,
* l’Union des Familles Laïques de la Meuse (UFAL),
* peut-être Forum IRTS de Lorraine, site de Ban-St.Martin/Metz qui travaille avec la Meuse (via Loïc Millot).

Idée du déroulement :

* ouverture à convenir avec les autorités territoriales locales et le président du Centre de la Paix de Verdun.
* Interventions, comme annoncé, sur deux axes :
  + la place de la famille dans la société ; l’évolution de la politique familiale. Où en est-on ? La branche famille de la SS et les aspirations à son évolution.
  + Les familles confrontées aux questions du handicap : SS et handicap.
* Propos conclusif.

Intervenants pressentis :

* Benoit Dejaiffe, sociologue, conseiller départemental qui travaille avec l’IRTS de Lorraine et l’ESPE de Bar-le-Duc.
* Et je signale au passage pour ceux qui le connaissent que Christophe Dabescat, personne en situation de handicap, membre du CNAHES et de l’AREHSS est partant pour assurer une intervention sur SS et Handicap, si cela convient à Frank Briey.
* Frank Briey souhaite qu’on l’aide pour trouver des intervenants.

Autre préparation en cours, le travail que mène Moussa Aridja, ici présent. Il est en cours de rédaction d’un texte support possible pour échanger avec un public non spécialiste de la SS. J’ai fait parvenir le pré-projet à certains d’entre vous pour qu’il puisse y avoir des retours à Moussa au sujet d’un tel support qui pourrait avoir vocation, après consolidation et vérification, d’être publié sur l’espace dédié à notre Projet Grand Est.

Par ailleurs, le projet initial dont il nous avait fait part portant sur les idées reçues concernant la SS, évolue en ce sens qu’il s’agirait pour lui d’assurer de façon théâtrale et sur une très courte durée un monologue humoristique *« Comment j’ai réussi à ruiner la SS »* qui pourrait avoir vocation à être mobilisée lors de l’un ou l’autre des évènements territoriaux en préparation ou encore comme base d’un échange avec un public.

Moussa Aridja : monsieur Bergeret a très bien résumé toute la progression de ma démarche. Je suis parti sur quelque chose de plus modeste que mon idée de départ en prenant conscience des contraintes que supposait le projet théâtral initial assez sophistiqué qui comportait plusieurs personnages. Là ce serait une petite scénette d’une vingtaine de minutes avec un seul personnage qui pourrait être moi-même, bien que je ne sois pas un grand acteur ni spécialiste non plus ; j’ai fait un peu de théâtre et de l’improvisation. Je pourrais m’en occuper. Le titre humoristique de la pièce serait : « Comment j’ai ruiné la Sécu en tombant malade ». Le personnage a un parcours de vie qui fait qu’il a attrapé une vilaine maladie, j’ai imaginé un burn-out, quelque chose de vraiment très profond qui le met vraiment sur la touche et qui fait l’objet de la part de son entourage de jugements assez sévères. Quand il ouvre la télé ou consulte les médias, il entend toujours parler du trou de la Sécu causé par les dépenses causées par les maladies. Les malades ne sont pas les responsables, ce sont des irresponsables puisque s’ils tombent malades les comptes de la Sécu sont dans le rouge, etc. Alors, au départ, il raconte qu’il était un peu crédule et il s’est culpabilisé. Finalement c’est devenu une obsession chez lui de devoir penser sans arrêt au trou de la Sécu, le trou, le trou, le trou ! cela au point de faire des jeux de mots vraiment pitoyables autour du trou. A partir de là j’ai imaginé plein de trucs, mais je ne vais pas revenir dessus.

Jacques Bergeret : merci Moussa, on a compris l’idée. Pour ma part je dis qu’une telle proposition tient si c’est vous qui le menez jusqu’au bout et cela suppose donc que vous faite l’acteur. Le format doit être très court, maximum 20 mn mais plutôt moins.

*(\* ndr : attention, les humoristes professionnels font des sketches de 5 à 8mn et pour que ça fonctionne bien, il faut que le propos soit percutant et « enlevé » ! Donc à tester en petit comité avant validation).*

Une telle prestation pourrait constituer une sorte de pas de côté et de respiration humoristique lors d’une manifestation. On peut concevoir que ce soit aussi un en-soi, par exemple en préalable à une discussion avec un petit groupe de personnes, dans un quartier ou un village, ou avec un groupe d’étudiants, pourquoi pas avec des travailleurs en formation de l’IRTS de Lorraine. Donc, à côté des initiatives déjà répertoriées, ce pourrait être quelque chose de nouveau dans un format spécifique. Une telle prestation devrait être bien décrite pour être proposée ; et à partir de là, un Groupe Projet Territorial ou de plusieurs pourraient faire appel à vous si cela peut prendre place dans une programmation locale.

Mais, en revenant à votre première proposition, peut-être que ceux à qui j’ai envoyé le projet de support pour échanger avec un public non spécialiste de la SS veulent faire un commentaire ?

Jean-Marie Villela : on ne va pas le faire tout de suite, il faut qu’on en parle déjà avec Moussa, c’est la moindre des choses. Mais dans ce qui est présenté, il y a un aspect qui m’intéresse beaucoup, que tu as évoqué tout à l’heure, c’est l’aspect didactique, pédagogique. Je pense vraiment qu’on essaie de travailler sur quelque chose de simple – sachant que le papier n’a pas bonne presse actuellement – qui permettrait justement de laisser dans les différentes manifestations une petite brochure sur la Sécu, sur le mode : question/réponse. Dans le document qu’a fait Moussa, il y a des choses des intéressantes qui peuvent être travaillées sous cet angle-là. Puis, il y a peut-être par ailleurs déjà des choses qui existent qui pourraient être mobilisées. Autrement dit, il y a quelque chose sur la communication et la pédagogie pour le grand public qu’il faut essayer de spécifier un peu plus.

Jacques Bergeret : d’accord. Maintenant, je salue Samuel Fargette à qui je n’ai pas donné la parole en début de notre réunion, qu’il n’avait pas encore rejoint pour qu’il se présente.

Samuel Fargette : bonjour et en particulier à ceux qui me connaissent comme Henri Molon qui a été mon premier directeur il y a une vingtaine d’années ! Je suis un agent de direction de la SS, ancien élève de l’EN3S. Par ailleurs, j’ai été contacté parce que je suis le délégué national aux relations sociales et familiales de *l’Union des Familles Laïques* et membre de l’UFAL de Meurthe-et-Moselle, et je suis par ailleurs depuis une quinzaine d’années enseignant à Sciences-Po Strasbourg sur la protection sociale en Master 2.

J’ai rédigé un ouvrage en 2015 qui s’appelle *« Pour en finir avec le trou de la Sécu – Repenser la protection sociale au XXIème siècle »*[[3]](#footnote-3).

Jean-Marie Spaeth : un gros boulot !

Samuel Fargette : par ailleurs, dans le cadre de l’UFAL, sous pseudonyme, je le précise à toutes fins utiles, pour bien distinguer ce qui relève des activités militantes et de mes activités professionnelles dans le cadre de la SS pour éviter les problématiques de devoir de réserve. Donc, j’ai des activités de recherche, d’écriture et de conférences en qualité de délégué national aux questions sociales et familiales de l’UFAL et d’enseignant Sciences Po Strasbourg. Et je suis positionné professionnellement à Épinal.

Jacques Bergeret : vous avez un profil qui s’intéresse aussi aux questions économiques puisque vous avez écrit aussi : *« Les enjeux économiques de la fiscalisation du financement de la Protection Sociale en France »[[4]](#footnote-4)*, et dans le cadre du *Groupe Projet Territorial* du colloque de Nancy, avec Kristel Meiffret-Delsanto qui est tête de pont de cette manifestation avec la fac de Droit, on voulait vérifier votre disponibilité les 27 et 28 novembre prochain.

Samuel Fargette : c’est suffisamment loin. Cette année des 80 ans de la SS, je vais être beaucoup sollicité pour pas mal de colloques, je le précise à toutes fins utiles.

Accessoirement, j’ai été identifié au moment de la sortie, et je pense que cela pourrait se reproduire, comme conférencier attitré de la production du film « La Sociale » et donc j’ai fait des conférences de présentation sur ce film et cela pourrait revenir car il va ressortir *a priori* et j’ai vu qu’il faisait partie des manifestations prévues *(\* Nancy et Joeuf).* Je vais avoir pas mal de sollicitations, mais pour les 27 et 28 novembre, comme c’est encore un peu loin, si je reçois une sollicitation officielle, je pourrais bien sûr réserver cette date.

Jacques Bergeret : alors vous réservez les dates, comme cela l’affaire est réglée ! *\* Rires partagés.* Et puis, sur « La Sociale », je ne savais pas ce que vous venez de dire à ce sujet ; on a une programmation le 6 mai au cinéma Caméo de Nancy et il y a celle de Joeuf qui serait plutôt début octobre sans que la date ne soit encore arrêtée. Donc, il faut voir. Par ailleurs, je fais le lien avec Jean Pierrel, présent à notre réunion et qui habite dans les Vosges, sur le fait que vous travaillez à la CPAM des Vosges. C’est pourquoi je donne la parole à Jean Pierrel pour qu’il explique où il en est avec le Groupe Projet Territorial des Vosges pour organiser un évènement au titre de notre Projet Grand Est commun et dans l’intérêt que vous puissiez peut-être vous rapprocher à ce sujet.

Jean Pierrel : j’ai noté avec intérêt ce qui vient d’être dit. Concrètement, on n’a pas avancé, mais on a commencé à réfléchir à plusieurs à ce qui pourrait être fait. Nos réflexions ne portent pas tant sur l’aspect mémoriel que sur les questions d’actualité de la SS aujourd’hui comme cela a déjà été évoqué, autour du financement, de la cotisation ou de la fiscalisation, la place des assurances, la place des industries pharmaceutiques – moi je veux bien qu’on discute de la culpabilisation ou non, de ce qui est fait, des assurés sociaux qui consomment de trop, mais il y a des questions de fond qu’il ne faut pas évacuer. La question qu’on se pose c’est quand même – comme l’a évoqué Jean-Marie Villela au sujet de l’intérêt d’un support pédagogique – qui solliciter à ce sujet, en fonction aussi de ce qui existe actuellement comme support pédagogique qu’on pourrait mobiliser pour expliquer ce que c’est que la Sécurité sociale dans son ensemble, et l’Assurance Maladie, parce que souvent il y a une confusion entre eux et que cela mériterait d’être un peu dissocié. Nous, on voyait plutôt quelque chose comme des expositions ou quelque chose qui pourrait tourner dans les villages et en direction de la jeunesse qui me paraît être une cible parce que les jeunes ne savent pas ce qu’est la Sécurité sociale. Ils ne savent pas son histoire, ça c’est sûr ; ils ne savent pas son rôle aujourd’hui ni les valeurs qu’elle porte et qu’il faudrait mettre en avant parce qu’idéologiquement aujourd’hui, tout cela est très bureaucratisé et étatisé. Voilà où on en est dans nos réflexions. Mais je note ta proposition Jacques.

Jean-Paul Lacresse : cela fait deux interlocuteurs qui évoquent la notion de famille et je m’inquiète un petit peu, parce que je trouve que pour l’instant, il n’y a pas de projet qui concerne la branche famille de la Sécurité Sociale. Je vois qu’arrive Samuel Fargette, membre de l’UFAL, donc adhérent de l’UFAL de Meurthe-et-Moselle dont j’ai l’honneur d’être président, si on pouvait avoir un créneau quelque part qui parle de la branche famille de la Sécu ce serait bien.

Jacques Bergeret : tu as peut-être zappé tout à l’heure quand j’ai expliqué que Franck Briey prépare un colloque au Centre Mondial de la Paix de Verdun qui portera particulièrement sur la question de la famille.

Jean-Paul Lacresse : je n’avais pas capté.

Jacques Bergeret : cette journée avec cette entrée principale « famille » est très importante au regard des autres angles d’approche de la protection sociale dans le Grand Est, et aussi par rapport aux préoccupations des familles qui ont des enfants handicapés. D’où le thème associé de SS et Handicap, en tenant compte de l’évolution de la médecine qui fait que les enfants qui autrefois mourraient assez jeunes, aujourd’hui grandissent, pour beaucoup travaillent grâce à des postes de travail adaptés et arrivent à l’âge de la retraite.

De ce fait, ils sont concernés comme tout le monde par la vieillesse. Donc tous ces sujets sont susceptibles d’être abordés à Verdun. Sachez que pour le moment, Franck Briey cherche des intervenants. Il a besoin qu’on l’aide à avancer sur ce champ d’idées. Il prépare une coopération avec la CAF de la Meuse, le Cercle Condorcet, l’Union des Familles Laïques de la Meuse, c’est là qu’on retrouve Samuel Fargette qui connait bien l’UFAL comme toi, puisque vous appartenez à cette association. Et donc comment l’aider ?

Samuel Fargette : je travaille en CAF – et une fois de plus, je souhaite bien distinguer ce qui relève du professionnel et du militant – mais je dispose d’un ensemble de supports d’interventions clef en main, spécifiquement sur l’explication de la politique familiale, les enjeux extrêmement importants actuels du service public de la petite enfance ; ce sont des choses qui effectivement ne sont pas à négliger dans les présentations parce que la branche famille est souvent négligée parce que méconnue ; et beaucoup d’ailleurs n’imaginent même pas qu’elle fasse partie de la Sécurité sociale. Donc c’est un vrai sujet. Il est important d’avoir une pluralité d’interventions et d’angles d’attaque : la famille en est un ; la politique familiale et la branche famille en général aussi. Ce que j’essaie de faire dans mon ouvrage, c’est d’apporter une vision un peu transversale à l’ensemble des enjeux de politique sociale. Le point d’alerte que je me permets de mettre, c’est que la SS se caractérise par son extrême complexité par rapport à l’ensemble des enjeux. C’est parfois extrêmement compliqué si on n’a pas un angle d’attaque qui permet justement d’englober l’ensemble des enjeux de manière systémique. Et il y a une approche sur la philosophie générale de notre système qui s’inscrit dans un cadre historique, politique donc réflexif ; et après il y a des enjeux plus spécifiques liés à telle ou telle branche. Je pense qu’il faut articuler les deux si on veut vraiment faire quelque chose d’intéressant qui puisse à la fois ne pas négliger les enjeux et préoccupations des citoyens, par exemple sur les questions de santé, sur les questions de la politique familiale dans un moment où la démographie commence à battre de l’aile ; et puis être capable de doter les participants à nos manifestations d’une compréhension d’ensemble sur les enjeux économiques et financiers de la SS qui sont à mon avis extraordinairement importants pour comprendre les mutations qu’elle a subi ces derniers temps, etc. En ce qui me concerne, je suis assez équipé pour pouvoir proposer des choses. Après, c’est en fonction aussi des besoins. Mais pour répondre à Jean-Paul Lacresse, j’ai des choses clef en main sur les questions familiales, j’ai fait plusieurs conférences sur la convergence nationale des services publics, qui ont eu un assez gros succès ; ce sont des choses qui pour moi ne seraient pas très compliquées à dupliquer ou à adapter en les mettant à disposition.

Jean-Marie Spaeth : c’est vrai que la branche famille a une place particulière dans la SS pour la raison suivante : il faut se rappeler qu’il y a une activité de prestations qui ne sont pas stricto-sensu SS mais qui sont faites au titre de l’État, que ce soit l’AAH, le RSA, c’est ça qui la place à un endroit un peu particulier.

Jean Paul Lacresse : est-ce que Samuel m’autorise à le contacter ?

Samuel Fargette : oui, bien sûr !

Jacques Bergeret : je vais vous envoyer la liste des membres du Comité de Pilotage avec les adresses mail pour favoriser les discussions latérales. Aucun Groupe Projet Territorial ne doit se sentir isolé et sans soutiens. C’est de notre responsabilité collective d’y parvenir. Donc cela vaut pour la manifestation en préparation au Centre Mondial de la Paix de Verdun. Maintenant je reviens à ce qu’a dit, l’air de rien, Jean Pierrel avec une proposition extrêmement intéressante. Nous avons convenu à plusieurs reprises qu’il y avait lieu d’agir pas seulement dans les grandes villes mais aussi, comme l’avait soulignée Somhack Limphakdy, toucher la ruralité. Ainsi, l’idée d’une exposition itinérante dans des villages mérite d’être épaulée.

Les organismes de SS disposent de supports de communication qui peuvent être mobilisés pour servir de support à de petits évènements d’échanges dans les villages. Je propose que Jean Pierrel et Samuel Fargette se mettent en rapport pour voir les possibilités de réalisation à ce sujet. Je suis persuadé que la CPAM des Vosges dispose de supports. Mais encore faut-il les choisir et les penser dans l’accompagnement nécessaire pour échanger avec la population locale. Cela demande de la préparation et de l’énergie pour mener à bien un tel projet. Le texte que Moussa Aridja a préparé et continue de préparer comme il nous l’a expliqué tout à l’heure pourrait être mobilisé. Dès que le texte sera un peu plus abouti, il pourra être communiqué. Enfin, l’autre proposition d’une accroche théâtralisée pour amener à débattre de la SS pourrait aussi être testée en milieu rural.

Il est 18h54, on n’a plus beaucoup de temps, mais je voudrais revenir sur la communication. Lorsqu’il y a une manifestation, c’est bien d’habiller un peu la salle, surtout quand c’est grand public avec quelques éléments sur la SS. Encore une fois, les organismes de SS ont fait un énorme travail à ce sujet, ils ont à disposition plein de choses, simplement, il faut les solliciter.

D’autre part, j’ai pris contact avec E. Storia, le journal fait par les étudiants pour les étudiants de l’Université de Lorraine, et plus précisément avec la rédactrice en chef qui est en formation communication. J’ai proposé que des étudiants puissent s’occuper d’une forme de communication autour des différents évènements qui sont en préparation dans le Grand Est, en particulier avec les réseaux sociaux.

Il faut que pour chaque évènement, on soit bien attentifs à produire les effets d’affichage qui en aucune manière ne doivent désapproprier les Groupes Projets Territoriaux qui organisent une manifestation, c’est bien eux qui l’organisent, mais dans le cadre d’une dynamique générale à laquelle on participe avec ce Comité de Pilotage qui vient en appuis.

Attention, il ne nous reste plus que cinq minutes !

Somhack Limphakdy : j’ai d’abord deux choses à dire :

* C’est important maintenant qu’on constitue une espèce de banque de ressources de savoirs, quels sont les éléments d’exposition qui existent déjà, où sont-elles, de manière à ce qu’on puisse savoir quels sont les fonds qu’on peut mobiliser ;
* ce serait assez intéressant de savoir où on en est en terme de financement.

Et par ailleurs trois dernières choses :

* on est en train d’organiser quelque chose à Strasbourg, en plus du temps de Mulhouse, parce que si on fait intervenir quelqu’un à Mulhouse, en fait Mulhouse-Strasbourg c’est très simple d’organiser sur deux soirs d’affilés deux temps bien distincts. Ce qui se profile, ce serait un jeudi soir à l’Eurométropole de Strasbourg, dans la salle du Conseil que la ville mettra à notre disposition et qui comporte une possibilité de visioconférence sur place avec une capacité d’accueil de 250 personnes. Ce qui fait qu’on aura aussi des élus de l’Eurométropole.
* on va coupler cela avec la question de la ville de Mulhouse. On a notre comité de pilotage dans une dizaine de jours et on parlera avec les élus de la ville à ce moment-là.
* on aimerait ouvrir sur des enjeux macro-économiques et on invitera une économiste sur le tour de table. On est en train de caler la date avec elle. C’est Jézabel Couppey-Soubeyran[[5]](#footnote-5). Elle a travaillé entre autres sur *une autre forme d’émission monétaire* : qui ne s’appuierait pas sur la dette ; qui a existée pendant la pandémie ; et qui est tout de suite mobilisable sans changer les traités européens. Je n’en dis pas plus.

Jacques Bergeret : d’accord, c’est super ! Est-ce que vous pouvez m’envoyer une petite note d’une dizaine de lignes là-dessus ?

Somhack Limphakdy : oui.

Jacques Bergeret : peut-être que Patrick Heidmann a quelque chose à dire ? … Il est présent mais il ne m’entend peut-être pas, mais il fait notamment partie du colloque de Strasbourg dont j’ai parlé tout à l’heure.

Somhack Limphakdy : je crois qu’il s’est déconnecté, ce n’est pas impossible qu’il ait des problèmes de connection.

Jean Pierrel : il avait l’air d’être dans un train.

Jean-Marie Villela : vu la qualité de l’image qu’il avait ce doit être cela.

Jacques Bergeret : je salue les gens de ma génération qui font des merveilles pour maitriser dans les circonstances les plus variées les nouvelles technologies ! Mais avant de clore notre réunion, je donne la parole à Denis Poisson.

Denis Poisson : cela va être rapide car je n’ai pas de nouveaux éléments depuis notre dernière réunion, puisque Jean-Claude Valence m’avait promis de me rappeler à l’issue du conseil d’administration du directoire de *Jeunes et Cité[[6]](#footnote-6).* J’ai parlé du projet hier soir avec Henri Molon à la conférence de Thibaut Besozzi. Donc, pour le moment, je n’ai rien de nouveau : affaire à suivre.

Jacques Bergeret : J’ai eu un échange avec Jean-Claude Valence qui demandait mon avis pour savoirl’attente précise concernant la prévention spécialisée.

Denis Poisson : il ne me fait pas confiance Jean-Claude !

Jacques Bergeret : il a consulté Roger Bertaux qui en qualité de sociologue est toujours très précautionneux en matière d’enquête. J’ai dit que parmi les diverses actions, la proposition de Citoyenneté Active Lorraine me paraissait intéressante, consistant à réaliser sous une forme appropriée un modeste sondage pour faire ressortir, dans un quartier politique de la ville, les représentations qu'ont les habitants et en particulier les jeunes, de la protection sociale française et donc de la SS. Ce peut être l’occasion d’échanger avec des jeunes sur la manière dont ils envisagent la solidarité qui est une valeur fondamentale de la protection sociale. Henri Molon était prêt à aider à la formalisation des questions, mais il est vrai que ce n’est pas aussi simple que cela. Il faut donc encore discuter de ce projet articulé avec la prévention spécialisée.

Jean-Marie Spaeth : ce n’est pas facile.

Jacques Bergeret : pour le Café Social de Nancy et un sujet possible concernant la SS, le président Mohammed Benchaabane ne m’a pas recontacté.

Je signale que dans le fil de discussion :

- Jean-Marie Villela a écrit : « Je reviens sur ce que M. Pierrel a dit sur la jeunesse. Aujourd'hui, c'est un peu l'angle mort de notre projet. Nous avions essayé de proposer des choses, on s'était fait retoquer. Il faut qu'on retravaille sur ce sujet ».

- A quoi Jean Pierrel a fait écho : « je maintiens qu’il faut cibler la jeunesse, je ne sais pas en quoi consiste *le retoquage* ».

- Jean-Marie Villela lui a répondu que le projet que nous avions présenté au niveau du Comité national d’histoire de la SS portant sur une prestation faite par un éditeur de la jeunesse avec lequel nous étions en lien, consistant en l’édition d’un petit livret sur l’histoire de la SS, n’avait pas suscité l’enthousiasme pour partie parce que c'était assez cher. On pourra en reparler.

Il est l’heure de nous séparer, merci de votre participation et je vais vous faire parvenir la liste des membres du Comité de Pilotage avec les adresses mail pour continuer les discussions, faciliter les échanges et les transactions en renforcement des manifestations qui en ont besoin. Je suis à votre disposition autant que vous le souhaitez. Il faut que nous aidions ceux qui prennent des initiatives pour qu’ils puissent compter sur des intervenants de qualité, et déplaçons-nous pour participer à toutes ces belles manifestations en préparation !

\* Salutation croisées !

**fin de réunion 19 h**

## Prochaine réunion : Jeudi 13/03/25 18h-19h

**Lien d’accès à l’espace numérique dédié au projet** :

[**https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/protection-sociale-la-securite-sociale-a-80-ans-en-2025/**](https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/protection-sociale-la-securite-sociale-a-80-ans-en-2025/)

\* \* \*

1. Rappel : nécessité de cerner les dates et les coûts prévisionnels des manifestations candidates à la labellisation Projet Grand Est qui souhaitent être concernées par les démarches de demande d’aide financière auprès des organismes publics et privés qui accepteront de soutenir nos initiatives. [↑](#footnote-ref-1)
2. Signalons au passage que le régime local d'Alsace-Moselle est financé par une cotisation salariale unique, fixée à 1,3 % des revenus depuis le 1er avril 2022 (contre 1,5 % auparavant). Cette cotisation s'applique sans plafond aux revenus de tous les affiliés au régime local, qu'ils soient salariés, chômeurs ou retraités. [↑](#footnote-ref-2)
3. # *« Pour en finir avec le trou de la Sécu, repenser la protection sociale au XXIe siècle »*, Éditeur Éric Jamet 10 novembre 2017, 267p, broché, 16x2x24cm. \* Cet ouvrage a été rédigé en collaboration avec Bernard Teper, co-animateur du Réseau Éducation Populaire. Membre de l'Union des Familles Laïques, il représente ce mouvement au sein du Haut Conseil de la Famille ; auteur avec M. Zerbato de Néolibéralisme et crise de la dette, et avec C. Jousse et Ch. Prudhomme de « Contre les prédateurs de la santé » (Coll. Osez la République sociale !). Propos : Plusieurs siècles de lutte sociale et de résistance à l’oppression ont été nécessaires pour conquérir notre plus extraordinaire joyau collectif : la Sécurité sociale. Il fallut également la force d’une poignée de résistants pour rétablir l’honneur de la France. Dans un pays ruiné par la guerre, le programme du Conseil National de la Résistance, également intitulé « Les Jours Heureux », reste à ce jour un acte d’héroïsme patriotique d’une rare audace.  La Sécurité sociale est au cœur de ce projet et constitue à ce jour la plus remarquable construction sociale française. Elle offre non seulement aux travailleurs les conditions d’une vie décente mais également les clés d’une citoyenneté nouvelle : le Droit Social. Depuis 1945, la Sécurité sociale a permis à la France de se doter du meilleur système de santé du monde, de garantir aux travailleurs une retraite (pour les fonctionnaires, proche du dernier revenu d’activité), de soutenir activement les familles... Mais surtout, grâce à la cotisation sociale qui la finance, la Sécurité sociale est en réalité une institution du salaire. Elle confère aux travailleurs des droits inaliénables qui sont les armes de leur émancipation sociale et démocratique face à l’arbitraire des marchés.  Pour tous ceux qui veulent trouver les clés de résistance au projet social néo-libéral et qui veulent penser à un modèle alternatif de protection sociale, la lecture de ce livre est indispensable car il permet à tout citoyen, sans connaissance préalable de ce secteur, d'en comprendre les enjeux. Écrit par un spécialiste de la protection sociale, il sera aussi d'un grand intérêt pour les intellectuels et professionnels car il est rare de trouver en un seul volume un tel niveau de globalisation de la question sociale. Mais surtout, une approche conceptuelle innovante et de nombreuses propositions concrètes permettront au lecteur de trouver des réponses alternatives aux enjeux de la Protection sociale du 21ème siècle.

   [↑](#footnote-ref-3)
4. « *Les enjeux économiques de la fiscalisation du financement de la Protection Sociale en France »,* Fargette, Samuel, IEP, 01/01/2021, 137 p. ; 30 cm Bibliogr. p. 129. Annexes. Collection Mémoire de fin d'études, sous la direction de Damien Broussolle. Auteurs : Fargette, Samuel. Contributeurs : Broussolle, Damien. [↑](#footnote-ref-4)
5. Maîtresse de conférences à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne où elle enseigne l’économie monétaire et financière et dirige une formation de master professionnel en alternance dédiée au contrôle des risques bancaires et à la conformité. Ses travaux portent sur les banques, l’instabilité et la régulation financières. Elle contribue à l'élaboration et à la promotion de propositions de réformes monétaires et financières qui permettraient de faire avancer la transition écologique. Dernier ouvrage « Le pouvoir de la monnaie – Transformons la monnaie pour transformer la société » avec Pierre Delandre et Augustin Srsiron, Éditions LLL « Les liens qui libèrent » (10 janvier 2024) 400 p. 14,5x22cm. [↑](#footnote-ref-5)
6. Association de Prévention Spécialisée de Meurthe-et-Moselle. [↑](#footnote-ref-6)